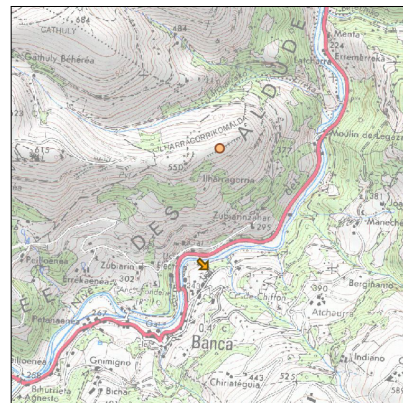
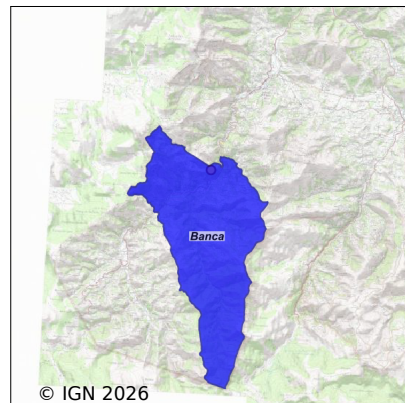


# Système d'assainissement 2024

## BANCA

### Réseau de type Séparatif



## Station : BANCA

Code Sandre	0564092V001
Nom du maître d'ouvrage	CA DU PAYS BASQUE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	décembre 2007
Date de mise hors service	mai 2025
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	150 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	9 Kg/j
Charge nominale DCO	18 Kg/j
Charge nominale MES	13,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	22 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	344 241, 6 236 078 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Nive des Aldudes

## Observations SDDE

### Système de collecte

En 2024, dans le cadre du suivi départemental du programme NAIADE, un bilan de performances sur 24 heures a été réalisé le 4 novembre par temps sec.

Le réseau d'assainissement est gravitaire. On dénombre 40 abonnés au service public d'assainissement (données 2022) parmi lesquels le centre « la rosée » et un restaurant.

Lors de notre bilan du 4 novembre 2024, le volume de eaux usées parvenu à la station est de 9,3 m<sup>3</sup>/j, ce qui représente environ 62 EH hydrauliques (sur la base d'1EH = 150 L/hab/j). Ce volume est du même ordre de grandeur que ceux mesurés depuis 2013, 2015, 2018 et 2020 avec 8 m<sup>3</sup> en moyenne, à l'exception du bilan de juin 2022 où le débit était un peu plus élevé (12 m<sup>3</sup>/j ; par temps sec).

L'histogramme des débits est représentatif des rejets domestiques avec des débits de pointe horaires fluctuant de 0,7 à 1,2 m<sup>3</sup>/h le matin et le soir. Le régime minimal nocturne s'établit à 70 L/h, confirmant le faible taux de collecte de eaux claires parasites. En 2022, le débit nocturne était du même ordre de grandeur (100 L/h).

Lors du bilan d'auto-surveillance du maître d'ouvrage en février 2021 par temps de pluie (14 mm en 24h), le débit collecté était plus élevé (16,7 m<sup>3</sup>/j) avec un effluent dilué, traduisant ainsi l'introduction de eaux pluviales dans le réseau de collecte.

L'effluent brut est normalement concentré (DCO = 755 mg/l). Le flux de pollution à traiter, évalué à partir des paramètres carbonés (DBO<sub>5</sub> pondérée par la DCO ; sur la base de 1EH = 60 g DBO<sub>5</sub>/j et 120 g DCO/j), représente environ 66 EH organiques. Ce résultat est légèrement plus faible que celui mesuré précédemment (environ 80 EH). Sur la base de la fraction azotée, le flux collecté correspond à [30-40] EH (sur la base d'1EH = 15,5 g N-NTK/j et 11 g N-NH<sub>4</sub>/j ratios de l'étude Cemagref sur la caractérisation des eaux usées produites par les petites collectivités).

Depuis 2015, les flux de pollution mesurés varient selon les bilans de 40 à 80 EH organiques.

### Station d'épuration

La station d'épuration est constituée d'un prétraitement par fosse toutes eaux suivi d'une infiltration-percolation sur filtres à tourbe.

La station fonctionne par temps sec avec un taux de remplissage hydraulique de 50 à 70% (52% en 2024) et un taux de remplissage organique de 30 à 70% (61% en 2024).

Le dégrilleur statique est correctement entretenu avec un passage hebdomadaire du préposé.

Les boues stockées dans la fosse toutes eaux ont été évacuées en 2023 par l'entreprise Lamothé. Il est conseillé de brasser la croûte de boues en surface régulièrement.

Les deux préfiltres situés en sortie de fosse sont à nettoyer.

Comme pour les précédents passages, plusieurs dysfonctionnements sont constatés :

- la répartition des effluents vers les 3 files de tourbe est inégale,
- les systèmes de flotteurs, qui alimentent les caissons de tourbe, sont bloqués (problème récurrent) ; les effluents passent par les trop pleins. Les ouvrages ne sont plus de niveau.
- sur les 15 filtres à tourbe, seuls 6 modules sont alimentés et en service, les autres ne sont pas alimentés.

Il n'a pas été possible d'appréhender les débits en sortie de station en raison du retour du cours d'eau dans la canalisation de rejet.

Les rendements obtenus par unité de traitement et calculés à partir des concentrations fluctuent de 69 à 91 % sur les paramètres carbonés (DBO<sub>5</sub> et DCO) et particuliers (MES). Nous n'observons pas d'abattement de l'azote ammoniacal.

L'effluent rejeté a été prélevé dans le regard de collecte en sortie des filtres à tourbe. La capacité limitée de traitement ainsi que les difficultés de filtration expliquent la qualité passable du rejet sur l'ensemble des paramètres. La concentration importante en azote ammoniacal (N-NH<sub>4</sub><sup>+</sup> : 55,2 mg/l) témoigne de ces dysfonctionnements.

L'agglomération Pays basque a actualisé le schéma directeur d'assainissement (étude réalisée conjointement avec les systèmes d'assainissement d'Urepel et des Aldudes).

Un projet de réhabilitation de la station est à l'étude.

## Sous produits

Les boues sont stockées dans la fosse toutes eaux.

En 2022 et 2023, les boues ont été évacuées par l'entreprise Lamothe. Pas d'indications sur les quantités et leur destination.

A la date de notre bilan (4/11/2024), il n'y avait pas eu d'évacuation en 2024.

## Données chiffrées

Attention, cette STEP a été mise hors service en May-2025

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	12,4 m3/j	56 %			12,4 m3/j	
DBO5	4,6 Kg/j	51 %	370 mg/l	81 %	0,9 Kg/j	71 mg/l
DCO	9,9 Kg/j	55 %	800 mg/l	69 %	3,1 Kg/j	247 mg/l
MES	4,2 Kg/j		340 mg/l	83 %	0,7 Kg/j	58 mg/l
NGL	0,9 Kg/j		73 mg/l	-17,8 %	1,1 Kg/j	86 mg/l
NTK	0,9 Kg/j		73 mg/l	-16,7 %	1 Kg/j	85 mg/l
PT	0,1 Kg/j		7,3 mg/l	-22,2 %	0,1 Kg/j	8,9 mg/l

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564092V001>